

GUIDE DU PARENT





ESCOUADE DE COORDINATION

MAYA

VIRGINIE DUBÉ

Coordonnatrice du camp de jour

MOKA

JOANIE BEAULIEU

Responsable des animateurs

TI-LOUP

SARAH MONTPLAISIR

Responsable des accompagnateurs





CONTACT

loisirs@sjdl.qc.ca

450 623-1072 poste 281

LE KIT DE MARIO ET PEACH

Chaque jour, votre enfant devra apporter

Un sac à dos contenant :

- Serviette de plage
- Maillot de bain
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire
- Bouteille d'eau
- Souliers fermés

Une boîte à dîner contenant :

- Un « ice pack »
- Deux bonnes collations nutritives
- Un lunch froid

LINGE DE RECHANGE

Recommandés pour les jeunes de prématernelle et maternelle

ALLERGIES

Noix et arachides interdites





LE QUOTIDIEN DE MARIO ET PEACH

Horaire typique d'une journée au camp



Après 18 h, des frais de retard de 1 \$ par minute s'appliquent

CARTES D'IDENTIFICATION

Chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant au camp de jour doit **OBLIGATOIREMENT** présenter la carte d'identification de l'enfant. Elles seront postées au moins une semaine avant le début du camp.



JOUR DE PLUIE

Lors d'une journée de pluie, les groupes de prématernelle et de maternelle restent au pavillon, tandis que les autres se rendront l'école primaire Rose-des-Vents dès 9 h 15.

Ils seront voyagés en autobus et seront de retour au parc Paul-Yvon-Lauzon vers 15 h 30. Entre 9 h 15 et 15 h 30, il est possible de reconduire ou de venir chercher votre enfant directement à l'école.

SORTIES

Lors d'une journée de sortie, les enfants doivent arriver au camp aux heures habituelles et **OBLIGATOIREMENT** porter le chandail du camp de jour, vendu au coût de 20 \$, payable à l'inscription. Les enfants le recevront ors de la première semaine du camp.

En cas de pluie, la sortie pourrait être reportée ou annulée. Les parents en seront avisés le matin même. Le camp de jour demeure **OUVERT**; ceux qui ne sont pas inscrits aux sorties passent la journée normalement au parc.

ACTIVITÉS	DATE	COÛT
Géronimo	Jeudi 27 juin	30 \$
La Ronde	Mercredi 3 juillet	32 \$
Super Aqua Club	Mardi 9 juillet	32 \$
Centre de la nature	Jeudi 11 juillet	12 \$
Centre des sciences	Mercredi 17 jullet	22 \$
Action directe	Mercredi 7 août	25 \$
Cinéma Saint-Eustache*	Mercredi 21 août	18 \$

^{*}Pour les enfants inscrits à la semaine supplémentaire seulement

CALENDRUER

Les calendriers propres à chaque groupe seront publiés sur le site internet de la municipalité vers la mi-juin.

Vous y trouverez l'information suivante :

- les dates des journées thématiques pour tout le camp;
- les dates des journées thématiques propres aux groupes;
- le matériel spécial utile à votre enfant pour chacune des journées thématiques;
- les dates de sorties;
- les dates des sorties à la crèmerie.

Un babillard indiquant les informations importantes pour le lendemain sera affiché à la fin de chaque journée, à côté de la table du service de garde.



DODO AU PARC

JEUDI 15 AOÛT

Les petits Mario et Peach des groupes de 3° à 6° année pourront revenir au parc afin de célébrer la fin du camp de jour, alors que les groupes de prématernelle à 2° année dormiront dans le gymnase de l'école primaire Rose-des-Vents.



Animation, musique et surprises seront au rendez-vous.

SEMAINE DE PLUS

DU 19 AU 23 AOÛT 2019

L'inscription à la semaine supplémentaire s'effectue lors de la période d'inscription au camp de jour. Le tarif pour la semaine est de 85 \$, incluant le service de garde.

Il est aussi possible d'inscrire l'enfant au courant de l'été, pour autant qu'il y ait encore des places disponibles.



BICYCLETTE

Les sorties à vélo se feront par groupe et seront inscrites sur le calendrier de groupe. Pour ces sorties, nous demandons aux parents d'apporter le vélo et le casque de l'enfant le matin même de la sortie et de le récupérer à la fin de la journée. La destination de la randonnée vous sera communiquée à l'avance.

BAR LAITIER

À deux reprises durant l'été, les groupes partiront à pied pour aller à la crèmerie Crème et Choco (située à 2 minutes de marche). Vous connaîtrez les dates exactes en consultant le calendrier du groupe de votre enfant. Si vous souhaitez que votre enfant participe à cette sortie, nous demandons aux parents de fournir 5 \$ à l'enfant lors de ces journées, afin qu'il puisse choisir une gâterie.

PISCINE

Tous les vendredis, les enfants du camp profitent de la piscine municipale de Pointe-Calumet.

Les groupes de prématernelle et de maternelle s'y rendent de 11 h 30 à 13 h 15, et reviennent au camp vers 13 h 30.

Les autres groupes (1ère à 6e année) iront s'amuser dans l'eau de 13 h à 15 h 30, et reviennent vers 15 h 45.

Si votre enfant doit porter un gilet de sauvetage, ce dernier sera fourni gratuitement sur place. Dans ce cas, lors de l'inscription, il est important d'indiquer dans la fiche de votre enfant qu'il ne nage pas du tout. De plus, les groupes plus jeunes (prématernelle, maternelle et 1ère année) se baigneront dans la section moins profonde.

PLAGE D'OKA

Le 12 août, une sortie gratuite à la plage d'Oka est prévue pour tous les enfants du camp de jour!

Départ à 9 h 30 et retour à 15 h.





CODE DE VIE DE MARIO ET PEACH

RÈGLEMENTS

- Je me conforme aux consignes des animateurs et de l'équipe de coordination
- Je respecte toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, équipe de coordination)
- J'utilise un bon langage
- Je respecte les lieux et le matériel du camp
- Je respecte l'environnement, je jette mes déchets dans les endroits appropriés (compost, recyclage, etc.)
- Je ne commet aucune violence (verbale ou physique)
- Je laisse à ma maison mes effets personnels (iPad, bijoux, argent...)

POUR MA PROPRE SÉCURITÉ

- Je reste en tout temps à l'intérieur du parc
- Je garde toujours mes souliers dans mes pieds, sauf dans les jeux d'eau
- Je bois beaucoup d'eau
- Je ne grimpe pas dans les arbres ni dans les estrades



ATTENTION

Selon la gravité de la situation et de la répétition des manquements au code de vie, les mesures suivantes seront appliquées :



1

AVERTISSEMENT

L'enfant reçoit un avertissement verbal de son animateur. L'enfant pourrait être temporairement retiré des activités. Après quelques avertissements verbaux, le parent sera avisé. L'enfant sera rencontré par l'équipe de coordination.



AVERTISEMENT ÉCRIT

L'enfant a un avertissement écrit qui devra être signé par le parent. Après le troisième avertissement écrit, l'équipe de coordination du camp et l'animateur rencontre les parents et l'enfant, afin de trouver des solutions.



SUSPENSION

Si aucun changement ne survient auprès du jeune, l'enfant sera suspendu pour deux jours. Les parents seront avisés qu'une récidive conduira à l'expulsion.



EXPULSION

L'enfant se verra expulser et ne pourra pas réintégrer le camp de jour dans la présente saison.

SELON LA GRAVITÉ DU GESTE REPROCHÉ, IL SE POURRAIT QU'UNE DE CES ÉTAPES SOIT SAUTÉE.